

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 14 Décembre 1880

NOUVELLES LOCALES

Dimanche 12 décembre, la Congrégation des Filles de Marie célébrait la fête de l'Immaculée Conception. Il y avait Communion générale et réunion nombreuse à la Cathédrale. M^{gr} l'Evêque a dit la messe à l'autel de la Sainte-Vierge, richement orné, et a adressé des encouragements et des conseils au pieux auditoire, objet de son paternel intérêt.

Le lendemain 13, une double solennité a eu lieu au Pensionnat des Dames de Saint-Maur : la première communion et la confirmation. M^{gr} l'Evêque, qui a le culte de l'enfance, parce que sur elle repose l'avenir religieux de la Principauté, a voulu présider les deux cérémonies ; on a remarqué l'attitude recueillie des enfants ; elle fait honneur au zèle dévoué des Religieuses, de M. l'Aumônier et du P. Erasme, prédicateur de la retraite préparatoire.

Le matin, après une brillante et instructive allocution de M. l'Abbé Bruchon, Sa Grandeur a célébré la messe pendant laquelle les élèves ont très bien chanté ; au moment de la communion, le Pontife a pris la parole et son langage ému est allé droit au cœur de ses chers enfants ; bien des larmes de bonheur ont coulé des yeux des pères et des mères.

A 3 heures, la chapelle du Pensionnat, parée comme aux plus grandes solennités, était de nouveau remplie comme dans la matinée. Monseigneur a d'abord, dans un discours où l'autorité du Pontife s'ajoutait à la tendresse du père, expliqué la nature et les effets de la Confirmation ; ensuite il a administré le grand sacrement selon le rite si beau et si symbolique de l'Eglise et avec l'assistance du Clergé de la Cathédrale.

La cérémonie s'est terminée par la consécration à la Sainte-Vierge, précédée d'une nouvelle allocution de Sa Grandeur et de la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

A l'occasion des longues soirées d'hiver, rappelons la bibliothèque fondée, il y a deux ans, par la conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Cette œuvre moralisatrice, grâce au concours qu'elle a trouvé dans la société monégasque et parmi les catholiques étrangers résidant dans la Principauté, est des plus prospères. Six cents livres choisis sont mis gratuitement à la disposition du lecteur, qui, moyennant un modique droit d'inscription (50 centimes), peut emprun-

ter successivement à la bibliothèque une cinquantaine de volumes formant une lecture attrayante, variée et honnête.

Le cabinet de lecture est dans la salle des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, rue de Lorraine. Le public peut s'y faire inscrire, pour les abonnements à la lecture, tous les dimanches, de 2 à 3 heures.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 9 de ce mois, a prononcé les condamnations suivantes :

1° Jean Thiébaud-Bourgardé, né à Bréchaumont (Haut-Rhin), trois mois d'emprisonnement et 16 fr. d'amende, pour abus de confiance et outrage public à la pudeur ;

2° Ferruccio-Andrea Forneris, né à Demonte, province de Cuneo (Italie), trois ans d'emprisonnement (par défaut), pour vol simple.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que l'administration du Casino, toujours à la recherche de spectacles intéressants et variés, va donner, jeudi, à ses habitués une soirée des plus attrayantes. où l'on entendra le célèbre félibré-tambourinaire Buisson, dit Tisté, ainsi qu'une jeune virtuose de la mandoline.

La réputation de M. Buisson l'a précédé chez nous ; très connu à Cannes, où il s'est fait applaudir dans le concours organisé pour l'inauguration de la statue de lord Brougham, il a laissé également les meilleurs souvenirs à Saint-Raphaël, où il a donné un concert au profit des victimes de l'Arrogante. Nous reviendrons sur ce grand artiste quand nous apprécierons son talent si original.

M. Bertall, le spirituel écrivain-dessinateur, bien connu du monde artistique et de la *gentry* parisienne, est depuis quelques jours à Monaco. Il y met la dernière main à une œuvre nouvelle, appelée à un très grand succès. Sous le titre : *Les plages de France*, il se livre à une étude sur toutes les stations balnéaires de la Manche, de l'Océan et de la Méditerranée. A chaque ville de saison est consacrée une livraison magnifiquement imprimée ; ornées de dessins comme M. Bertall sait les faire, ces livraisons se vendent à la volonté de l'amateur, séparément, à titre de souvenir du pays préféré, ou réunies en volumes, formant alors l'ouvrage le plus complet qui ait encore été publié sur les stations du littoral français.

Nous ne parlons pas du texte : on connaît l'élégance de style et la finesse d'observation de l'auteur de la *Comédie de notre temps* et de la *Vie hors de chez soi*. La réputation de ces œuvres nous est un sûr garant du mérite des *Plages de France*.

Rien de ce qui intéresse l'essor des arts libéraux dans notre pays ne doit nous laisser étranger. Signalons donc l'agrandissement des ateliers de M. Numa Blanc, photographe, avenue de Monte Carlo.

Succès oblige ! Aussi M. Blanc vient-il d'apporter dans ses appareils photographiques les perfectionnements les plus récents et les mieux entendus. L'exposition des principales reproductions de cet artiste est, pour les amateurs, une des curiosités de Monaco. Les promeneurs pourront bientôt apprécier ces remarquables travaux dans le cadre monumental que M. Numa Blanc fait édifier à l'entrée de sa villa.

Le présent mois de décembre sera marqué par trois éclipses, événement astronomique assez rare ; la première de soleil (le 1^{er} décembre) a été invisible pour la France ; la deuxième de lune sera visible le 16 de ce mois, et la troisième de soleil arrivera le 31 et sera en partie visible de Paris et de toute la France.

L'affluence des voyageurs qui se rendent depuis quelque temps dans les stations hivernales du littoral méditerranéen est si grande, que l'administration du chemin de fer est obligée de doubler presque chaque jour le train rapide qui arrive à Marseille à 10 h. 40 du matin.

Les trains de la ligne de Marseille à Monaco, dont la Compagnie a eu pourtant l'excellente idée d'augmenter le nombre, sont devenus presque insuffisants, à cause de la foule des voyageurs qui fréquentent cette ligne de notre réseau.

On prête au P.-L.-M., dit la *Méditerranée*, l'intention d'établir, sur la ligne de Marseille à Nice, deux voies : la vitesse des trains sera ainsi notablement augmentée. Les trains n'éprouveront plus les retards que cause souvent le croisement dans les gares.

A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, des courses de Nice et du tir aux pigeons de Monaco, la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée délivrera, du 20 décembre 1880

au 10 janvier 1881, des billets d'aller et retour de Paris à Cannes, Nice, Monaco et Menton, au prix réduit de 150 francs en 1^{re} classe.

Ces billets seront valables pendant vingt jours et donneront droit d'arrêt facultatif à Lyon et à Marseille, tant à aller qu'au retour.

On pourra se procurer des billets, à partir du 20 décembre, à la gare de Paris, dans les bureaux de ville de la Compagnie; à l'agence de wagons-lits, rue Scribe, n° 1; à l'agence Lubin, boulevard Haussmann, n° 36; à l'agence Cook et fils, place du Havre, n° 15, et à l'agence E. Gaze et fils, rue Duphot, n° 8.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Golfe Juan. — La flotte d'évolution de la Méditerranée est arrivée, vendredi, en rade du Golfe Juan.

Nice. — On annonce l'engagement au Théâtre-Municipal de cette ville, pour quelques représentations extraordinaires de M^{mes} Alice Urban, Bianca Donadio et de M^{lle} Alice Itabany, la charmante cantatrice dont les échos de la salle de spectacle de Monte Carlo ont enregistré le premier succès.

Menton. — Samedi 4 décembre, vers huit heures du soir, un vol a été commis chez M. Laurent Macari, épiciier à Menton; les voleurs connaissaient évidemment les habitudes des maîtres de la maison et savaient qu'à cette heure-là toute la famille dînait dans un magasin situé rue Saint-Michel, car c'est ce moment qu'ils ont choisi pour s'introduire dans la maison et y dérober une somme de deux mille francs, tous les bijoux de M^{me} Macari et une robe de soie.

San Remo. — L'*Avenir commercial* de Nice, reçoit de San Remo (5 décembre 1880) les nouvelles suivantes sur la situation des récoltes :

« La situation agricole de l'arrondissement de San Remo est, en ce moment, peu favorable, la dernière récolte d'olives ayant été détruite par la gelée et la récolte pendante étant à peu près perdue, par suite des ravages du *keïroun*.

« Sur le littoral, les oranges, les citrons et les fleurs pour la parfumerie ont tellement souffert du froid de l'hiver, que la récolte a été insignifiante, et celle en cours se ressentira certainement du mauvais état de la plante.

« La montagne a moins souffert. Les céréales, légumes, châtaignes et pommes de terre ont été récoltés en assez grande quantité. La production vinicole surtout a été généralement abondante (le seul village de Boïardo ayant expédié plus de 100,000 kilogrammes de raisin). »

Gênes. — On n'avait pas encore fait jusqu'à présent, dit le *Corriere mercantile*, un relèvement exact de notre port; les plans qu'on possède ont été dressés sous Napoléon I^{er}. On a fait à ces plans des additions qui ne faisaient qu'accroître leurs inexactitudes et leurs défauts.

L'inspecteur du génie civil commandeur Parodi a fait comprendre au gouvernement combien un nouveau relèvement exact était nécessaire. Lorsque, par suite de la générosité du regretté duc de Galliera, il fut possible d'entreprendre les travaux du port, le gouvernement ordonna qu'on exécutât ce travail. L'ingénieur chevalier Augusto Rubini, qui en fut chargé, se mit à l'œuvre en juillet 1878, et en octobre dernier le relèvement était terminé.

Le plan général a été dressé à l'échelle de 1 : 200 et les plans partiels à l'échelle de 1 : 500.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Il souffle en ce moment un vent de bataille dans la presse parisienne. M. Harden-Hickey, directeur du *Triboulet*, envoie ses témoins à M. Arthur Meyer, directeur du *Gaulois*; M. Robert Mitchell provoque M. de Cassagnac; M. Henri Rochefort, de l'*Intransigeant*, défie M. Laffitte, du *Voltaire*; M. Champsaur, de la *Revue Moderne*, se bat avec M. Forain, du *Monde Parisien*, que sais-je encore? La république des lettres est transformée en Pré-aux-Clercs.

Heureusement que, dans tous ces duels, il y a plus de bruit que de besogne, et que les gens qu'on y blesse s'y portent assez bien. A Paris, les trois quarts

des rencontres n'ont pas d'autre but qu'une réclame devant la galerie. On ne se bat pas pour soi, mais pour les autres. On est témoin, non pas par dévouement pour son ami, par solidarité pour sa cause, mais pour avoir son nom au bas du procès-verbal qu'enregistrent les journaux. Le meilleur moyen de proscrire le duel serait d'en défendre la publicité. Le duel *incognito*, personne n'en voudrait plus, sauf ceux-là seuls qui en font vraiment une affaire d'honneur et non pas seulement une promenade à main armée.

M^{me} Thiers a succombé au cancer à l'estomac dont elle souffrait depuis longtemps. Sa colossale fortune passe à sa sœur, M^{lle} Félicité Dosne, et à ses neveux, les enfants du général Charlemagne. L'histoire de l'hôtel de la place Saint-Georges se ferme avec sa tombe. Il sera, un jour, curieux d'en redire les phases variées sous la monarchie de Juillet, alors qu'on y voyait les princes d'Orléans, M. Jaubert, M. Odilon Barrot, qui y jouait gravement le whist, M. Léon Pillet, M. de Lamartine, voire même M. Berryer, attiré là par la conversation de M^{me} Dosne, une des femmes les plus instruites de France, sous la première République, lors de l'élection du prince Louis-Napoléon à la présidence, puis dans le second Empire, avec M. Prévost-Paradol, en grande faveur auprès du maître de céans, enfin sous la République qui suivit le 4 septembre.

Les côtés parcimonieux du caractère de M^{me} Thiers lui ont beaucoup nui auprès de la masse de la nation, qui fait de la générosité la première obligation des favorisés du sort. Mais cette part faite à l'éducation qu'elle avait reçue, au tempérament bourgeois jusqu'à l'extrême qui était le sien, on ne saurait méconnaître chez elle des qualités sérieuses, très dignes de sympathie et de respect. La conduite qu'elle a tenue envers la mémoire de l'homme célèbre qui lui avait donné son nom est au-dessus de tout éloge, et elle était très sûre et très fidèle en amitié. Elle laissera, sinon auprès de la foule, du moins auprès de ceux qui étaient admis dans son intimité, des regrets légitimes et durables.

Les tendances batailleuses que je vous signalais tout à l'heure dans la presse se manifestent aussi au théâtre. Une pièce ridicule de l'ex-général Bardon, *Garibaldi*, a donné lieu au théâtre des Nations aux scènes les plus scandaleuses dans la salle. La voyoucratie du paradis a fait pleuvoir les trognons de pommes, les pierres, les débris de toute espèce sur les spectateurs de l'orchestre et des loges, et la police a dû faire évacuer à main armée le poulailler, justifiant par trop son nom cette fois. M. Henri de Bornier, l'auteur de la *Fille de Roland*, et Thérèse, la chanteuse populaire, figurent parmi les victimes des projectiles de ces aimables citoyens.

La nouvelle pièce de Sardou, au Palais-Royal, *Divorçons!* n'a connu, elle, que des éclats de rire et des applaudissements. C'est, jusqu'ici, le grand succès de l'hiver théâtral, et M^{me} Chaumont et M. Daubray peuvent en revendiquer leur bonne part. Voilà le théâtre de la rue Montpensier désensorcelé et ses beaux soirs d'antan revenus jusqu'à l'été prochain!

La princesse Frédérica de Hanovre, qui a épousé récemment le baron de Pawell, est en déplacement à Paris, et lord Lyons va donner un grand dîner en son honneur. L'illustre voyageur a déjà dîné chez le duc de Nemours, qui était lié de longue date avec le feu roi de Hanovre, son père. Ces jours-ci, on attend à Paris le roi et la reine de Wurtemberg, se rendant à Cannes, et l'époque où nous sommes amenés un passage très considérable d'étrangers de marque traversant la capitale pour gagner les stations méditerranéennes.

L'autre jour, une de ces notabilités d'outre-frontière est présentée au Président de la République.

— Combien y a-t-il de temps que vous êtes à Paris, demande obligeamment le chef de l'Etat.

— Oui, monsieur le Président, répond l'interrogé.

— Comment trouvez-vous la capitale?

— Oui, monsieur le Président.

— Peut-être ne comprenez-vous pas très bien notre langue?

— Oui, monsieur le Président.

Le chef de l'Etat devina ce qui s'était passé. Il avait renversé l'ordre des questions obligantes, mais forcément un peu banales, qu'il adresse d'ordinaire aux

étrangers présentés, et celui-ci n'avait appris que les réponses correspondantes!

Ceci, qui est tout frais, me rappelle une aventure de Frédéric le Grand, qui faisait toujours les mêmes questions, dans le même ordre, aux officiers, savoir: leur âge, leur temps de service, leur avis sur la discipline. Un jour, il s'adressa à un jeune cornette, et voici le dialogue qui s'ensuivit:

— Depuis quand êtes-vous au service?

— Vingt-sept ans.

— Comment! Quel âge avez-vous donc?

— Dix-huit mois.

— Ah ça!... vous ou moi nous sommes fou?

— Oui, sire!

Frédéric avait renversé ses propositions, et l'autre était resté ferme sur l'ordre des réponses usitées.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

La Gymnastique

Mens sana in corpore sano, dit un proverbe de la sagesse antique, faisant dépendre de la santé du corps le libre exercice de l'intelligence. La santé, en effet, est une condition favorable au travail, et nous ne saurions trop réagir contre les nécessités peu hygiéniques de la vie moderne, en conseillant un retour salutaire aux exercices fortifiants, qui ont maintenu chez certaines races la vigueur des muscles et la beauté du type.

La force physique, quand elle n'est pas acquise au détriment du développement intellectuel, est un bien véritable. La gymnastique, outre qu'elle rend souples et forts ceux qui la pratiquent, qu'elle entretient, chez l'homme fait, la flexibilité et toutes les qualités de l'enfance, peut être, dans certaines circonstances, mise au service du devoir, et devenir un élément singulièrement utile.

L'homme des temps primitifs faisait de la gymnastique par nécessité, pour se procurer sa nourriture, se mettre à l'abri des intempéries ou se défendre contre les bêtes féroces; mais ce n'était là que de la gymnastique sans portée, sans réglementation.

Les premières tentatives d'organisation un peu sérieuse remontent cependant aux temps les plus reculés.

Les Chinois, les Perses, les Scythes, les Juifs, les Indous, les Egyptiens, avaient une gymnastique déjà parfaitement caractérisée, basée sur les données de l'expérience.

Les Chinois avaient un système de mouvements et de poses dont le but était de conserver et d'améliorer la santé. Ils aimaient surtout les exercices libres, les danses tournantes avec boucliers ou étendards, l'escrime et la conduite des chars.

Les Perses et les Scythes lançaient admirablement le javalot et la flèche; ils possédaient à un suprême degré l'art de dresser et de conduire les chevaux.

Les Juifs maniaient la fronde, et les danses faisaient partie du rituel de leur culte.

Dans l'Inde enfin, on s'adonnait à toutes sortes d'exercices et particulièrement à la lutte et à l'escrime.

Si de ces peuples anciens nous passons aux Grecs, nous voyons que Sparte et Athènes faisaient de l'éducation physique l'objet de soins exceptionnels. Les jeunes Spartiates étaient élevés militairement, en commun et aux frais de l'Etat. Dès l'âge de sept ans, on les soumettait à une gymnastique des plus sévères. Mais les Spartiates ne cultivaient ni les sciences ni les arts.

Les Athéniens visaient à obtenir un développement harmonique, et c'est leur système si complet qui donna à leur esprit cette puissance et cette souplesse que nous remarquons dans toutes les productions de leurs écrivains et de leurs artistes et qui leur valut l'ascendant qu'ils exerçaient sur leurs contemporains.

Ce fut vers l'époque de Solon que l'on commença à construire des gymnases réguliers; de vastes salles y étaient réservées aux rhéteurs, aux philosophes et à ceux qui aimaient les discussions littéraires.

« Les jeux et les exercices des Grecs étaient de deux sortes: les uns destinés aux adultes, les autres aux hommes dans la force de l'âge. Parmi ceux qu'on enseignait aux premiers, on cite la paume, la corde, la toupie et les osselets. Aux hommes étaient réservés les courses, le jet du disque, le saut, la fronde, les luttes, les attitudes, les poses et les danses (*). »

(*) P. Cooremans.

C'est à l'occasion des grandes fêtes qui avaient lieu périodiquement dans l'Elide que l'on célébrait les jeux publics, lesquels comprenaient les jeux olympiques, les jeux pythiques, les jeux isthmiques et les jeux néméens. Les athlètes étaient seuls admis à paraître dans ces jeux. Ils devaient être d'origine grecque, avoir des mœurs irréprochables et se soumettre à un régime très dur.

L'entrée du gymnase était sévèrement défendue aux esclaves. De grands honneurs étaient réservés aux vainqueurs des jeux.

Les Romains avaient la gymnastique en très haute estime. Mais les exercices auxquels ils se livraient étaient loin d'égaliser ceux des Grecs.

Il fallait avant tout à Rome de bons soldats, des guerriers infatigables, et tous leurs efforts tendaient vers ce but.

Parmi les exercices jadis en honneur à Rome figurent le maniement des armes, les luttes, l'équitation, la natation et un certain nombre de jeux.

Ce furent les Etrusques qui initièrent les Romains aux combats de gladiateurs et de bêtes féroces, qui prirent bientôt à Rome la place des exercices gymnastiques proprement dits. Les gladiateurs étaient, dans le principe du moins, des malfaiteurs, des hommes condamnés au glaive, des prisonniers de guerre, ou des chrétiens. Ces combats avaient lieu d'abord dans les cirques; plus tard, on établit des amphithéâtres sur le modèle de ceux de l'Etrurie. Lorsque, dans la suite, les guerres civiles eurent accoutumé la foule à voir couler le sang à flots, les jeux de l'amphithéâtre devinrent un spectacle où la multitude se portait toujours avec enthousiasme.

L'art des gladiateurs s'enseignait dans des espèces d'académies établies aux frais de l'Etat et soumises au contrôle du Curator. Les gladiateurs jouissaient d'un traitement fixe assez considérable et avaient droit à une pension après trois années de bons services. Si l'on songe à la misère profonde, désolante, dans laquelle se débattait l'immense majorité du peuple romain, après les longues et sanglantes guerres du dehors, on ne sera plus étonné du grand nombre de citoyens qui s'enrôlèrent volontairement comme gladiateurs.

L'empereur Constantin décréta la fermeture des écoles des lanistes et l'abolition des combats de gladiateurs. Plus tard, Honorius édicta même des peines sévères contre ceux qui transgressaient l'ordre impérial. Néanmoins bien des années s'écoulèrent avant que l'habitude de ces jeux sanglants se perdît complètement.

Vers la fin de la République, quelques citoyens intelligents et dévoués essayèrent, mais vainement, de réorganiser les exercices corporels à l'instar de ce qui se faisait aux beaux temps de la Grèce.

Sous l'Empire, les fils des grandes familles patriennes organisèrent des espèces de combats simulés à cheval, qui eurent assez de vogue et auxquels on donnait le nom de jeux troyens.

La Rome des derniers empereurs devint la corruption même et l'on n'y cultivait plus ni l'esprit, ni le corps.

La chevalerie fut le principal dépositaire de la gymnastique au moyen âge.

Rabelais nous a laissé une idée très nette de ce que devait être la gymnastique de la noblesse. «Après avoir fait quelque bonne lecture, dit-il en parlant de Gargantua, il se lançait au dehors et jouait à la balle, à la paume ou à la pile trigone.» Après le dîner, l'écuyer gymnaste lui montrait l'art de la chevalerie; il montait à cheval, il franchissait les fossés, luttait et nageait.

Enfin, pour galantir les nerfs, il faisait quelques mouvements avec des haltères. «Celles prenoit de terre en chacune main et les eslevoit en l'aër au-dessus de la teste, les tenoit ainsi sans soi remuer trois quarts d'heure et d'avantage, qui estait une force inimitable.»

La chevalerie avait ses fêtes, dont les plus suivies étaient les tournois. On y faisait surtout usage de ce qu'on appelait les armes gracieuses ou courtoises: bâtons ou cannes, lances de bois, épées sans tranchant, etc.

Cependant, dans bien des cas, ces fêtes dégénèrent en véritables combats et plus d'un chevalier, seigneur ou prince y perdit la vie.

A partir du jour où l'usage des armes à feu parut et rendit inutile la force corporelle, la gymnastique se réduisit à bien peu de chose. Bannie des écoles, elle fut même reléguée à l'arrière-plan dans l'armée.

Les milices communales flamandes faisaient de la gymnastique à l'imitation de la chevalerie. Leurs exercices de prédilection étaient le maniement des armes de guerre, l'escrime, le jeu de balle, le tir à l'arc et à l'arbalète, les courses à pied et à cheval.

Les carrousels, qui remplacèrent les tournois, se composaient d'une série d'exercices à cheval, entre-

mêlés de représentations allégoriques.

Au XVII^e siècle, et pendant la première moitié du XVIII^e, la gymnastique tomba dans un abandon complet.

Depuis quelques années, un grand mouvement se produit en faveur de la gymnastique. Non-seulement elle est obligatoire dans les armées, dans les collèges, mais il se forme de toutes parts des sociétés de gymnastique comme se sont formées les sociétés musicales. Elle fait l'objet de concours spéciaux. Nous voudrions voir ces sociétés plus répandues encore. Partout où seront organisées de semblables réunions, elles substitueront à l'oisiveté des heures de repos l'effet heureux d'une récréation intelligente, prolongeant chez l'homme le sentiment de l'émulation qu'il doit garder toute la vie.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

Etude de M^e VALENTIN, Notaire et Défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat reçu par M^e Louis Valentin, notaire à Monaco, le seize novembre mil huit cent quatre-vingt, Messieurs Jean Notari et Louis Ajani, entrepreneurs de travaux publics, demeurant à Monaco, ayant élu domicile audit Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire susnommé,

Ont acquis de monsieur Joseph Magnan, rentier, et madame Virginie-Esther Dumenge, son épouse, demeurant ensemble à Sèvres (Seine-et-Oise),

Une parcelle de terrain, située à Monaco, dans la Condamine, rue des Moneghetti, d'une contenance de quatre cent quarante-quatre mètres quatre-vingt-quatre centimètres carrés, confrontant, de l'est, à la rue des Moneghetti; du midi, au chemin de la Turbie; de l'ouest, au même chemin et au terrain de monsieur Sinet, et, du nord, au terrain dudit monsieur Sinet.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de quinze mille francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui-même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt.

Signé: L. VALENTIN, défenseur.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 au 12 Décembre 1880

GOLFE JUAN. b. le Var, fr., c. Jaume, sable.
ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sable.

GOLFE JUAN. b. Divine-Providence, id., c. Fochon, sable.

CETTE. b. Belle-Brise, id., c. Corras, vin.

GOLFE JUAN. b. Jeune-Eugène, id., c. Carlon, sable.

ID. b. Jeune-Eloïse, id., c. Aune, id.

ID. b. Toujours-le-même, id., c. Carlon, id.

ID. b. St-Pierre, id., c. Giraud, id.

ID. b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau, id.

ID. b. St-Joseph, id., c. Roux, id.

ID. b. l'Heureux, id., c. Briquet, id.

ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.

ID. b. le Var, id., c. Jaume, id.

ID. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.

ID. b. Divine-Providence, id., c. Fochon, sable.

MARSAMEMI. b.-g. Charles-René, id., c. Vensan, vin.

MENTON. balanç. Penelope, ital., c. Bertilotti, charb.

GOLFE JUAN. b. Thérésine, fr., c. Bluat, sable.

ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.

ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.

ID. b. Virginie, id., c. Isoard, id.

ID. b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau, id.

SESTRI. balanç. Nuovo S. Giuseppe, ital., c. Defonsi, charbon.

GOLFE JUAN. b. St-Pierre, fr., c. Giraud, sable.

ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.

ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.

ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.

ID. b. Thérésine, id., c. Bluat, id.

ID. b. Divine-Providence, id., c. Fochon, sable.

ST-TROPEZ. goël. Léonie-Victorine, id., c. Fabre, id.

GOLFE JUAN. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sable.

Départs du 6 au 12 Décembre 1880

NICE. cutter Nizza, fr., c. Arrata, sur lest.

ANTIBES. balanç. l'Union, ital., c. Ghio, vin.

GOLFE JUAN. b. Six-Sœurs, fr., c. Sève, sur lest.

ST-RAPHAEL. b. Six-Sœurs-Choux, id., c. Lubrano, sur lest.

GOLFE JUAN. b. le Var, id., c. Jaume, id.

ID. b. Divine-Providence, id., c. Fochon, sur lest.

ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sur lest.

MENTON. b. Belle-Brise, id., c. Corras, vin.

GOLFE JUAN. b. Jeune-Eugène, id., c. Carlon, s. l.

ID. b. Jeune-Eloïse, id., c. Aune, id.

ID. b. Toujours-le-même, id., c. Carlon, id.

ID. b. St-Pierre, id., c. Giraud, id.

ID. b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau, id.

ID. b. St-Joseph, id., c. Roux, id.

ID. b. l'Heureux, id., c. Briquet, id.

ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.

ID. b. le Var, id., c. Jaume, id.

ID. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.

ID. b. Divine-Providence, id., c. Fochon, sur lest.

MENTON. b.-g. Charles-René, id., c. Vensan, id.

NICE. balanç. Penelope, ital., c. Bertilotti, charbon.

GOLFE JUAN. b. Thérésine, fr., c. Bluat, sur lest.

ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.

ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.

ID. b. Virginie, id., c. Isoard, id.

ID. b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau, id.

ID. b. St-Pierre, id., c. Giraud, id.

ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.

ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.

ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.

ID. b. Thérésine, id., c. Bluat, id.

ID. b. Divine-Providence, id., c. Fochon, sur lest.

ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sur lest.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
	5	770.2	770.	769.4	769.2	773.	12.4	13.8	13.8	12.5			
6	71.5	71.	70.8	71.2	72.5	12.5	14.4	14.2	12.7	12.2	74	S	id.
7	72.3	71.5	71.4	71.7	72.5	13.	14.7	14.3	12.8	12.4	82	calme	id.
8	75.5	74.1	73.2	73.5	74.	12.6	14.3	14.9	14.2	13.1	84	O S O	beau
9	70.	68.5	63.3	64.	64.5	13.	14.4	14.	13.	12.4	85	calme	beau, un peu voilé s.
10	61.8	61.2	60.3	60.5	61.	13.	14.4	14.5	13.4	13.1	75	S	beau
11	63.6	63.2	62.9	63.2	64.	15.2	16.6	16.	13.8	13.2	76	S	très beau

DATES

5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11
Températures Maxima | 15. » | 14.9 | 15.2 | 15.9 | 15.7 | 15.2 | 19. »
extrêmes Minima | 10. » | 10.6 | 10.1 | 10.6 | 10.7 | 10.8 | 11.7

TIR AUX PIGEONS
CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

Jeudi 16 décembre 1880.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 24 mètres.
PRIX D'OUVERTURE. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 24 mètres.

Lundi 20 décembre 1880.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 24 mètres 1/2.
PRIX DE DÉCEMBRE. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 24 mètres 1/2.

Vendredi 24 décembre 1880.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.
PRIX DE NOËL. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 25 mètres.

1880-1881

TIR AUX PIGEONS
DE MONACO

OUVERTURE JEUDI 16 DÉCEMBRE 1880, A 1 HEURE

Les Lundis et Vendredis, à 1 heure

CONCOURS AVEC PRIX (1^{re} série)

Les Mercredis, POULES A VOLONTÉ

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

12, 15, 17, 18, 20, 22 JANVIER, & EN MARS OU AVRIL 1881

COUPES, OBJETS D'ART ET 30,000 F. DE PRIX

FIN JANVIER, FÉVRIER et MARS, à 2 heures

Les Lundis et Mercredis, POULES A VOLONTÉ

Les Vendredis

CONCOURS AVEC PRIX (2^e série)

A. DENNETIER, 37, rue Lafayette, Paris.

Lui adresser toute demande de renseignements et de programmes détaillés.

LES ÉPHEMÈRES

Poésies de J.-B. LAN

En vente au Kiosque, à la Gare de Monte Carlo et chez tous les libraires.

L'ART LIBRE

TRIBUNE DES ARTISTES

Journal paraissant deux fois par semaine

Abonnements pour les départements, 13 fr. par an.

Bureaux : 20, rue Mazarine, PARIS.

F. PETER LE MONNIER
CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés

Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE
MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

de

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon : 2 fr. ; la boîte : 1 fr. 25.

Dépôts :
A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
A Marseille, Pharmacie Centrale.
A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

M^{me} L. LINGERI, de la faculté de Munich,

M^{lle} A. LINGERI, de la faculté de Montpellier,

SAGES-FEMMES de première classe

PRENNENT des PENSIONNAIRES

CONSULTATIONS LE MARDI ET LE VENDREDI

De 2 à 4 heures

rue de l'Eglise, 4, Monaco

On parle anglais, français, allemand et italien.

M^{me} TRENQUIER SAGE-FEMME
DE 1^{re} CLASSE
DE LA FACULTÉ DE MONTPELLIER

Boulevard des Bas-Moulins
Maison du chemin de fer, MONTE CARLO

LEÇONS DE CALLIGRAPHIE

à domicile

Anglaise, Ronde, Gothique, par DE ANGELIS AUGUSTIN.
Quartier Saint-Michel, Maison Doda, Monte Carlo

HOTEL DE LA PAIX

Rue Basse, Monaco.

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL-RESTAURANT

DE LA CONDAMINE

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL DE RUSSIE

et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE

A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

A LOUER de suite, aux Bas-Moulins, grande et belle maison dite du **BELVEDERE**, avec ou sans les boutiques, qui pourraient être louées séparément. Appartements complets, 52 chambres, belle terrasse, puits, vue superbe, grandes facilités de location.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A DATER DU 25 OCTOBRE — SERVICE D'HIVER 1880-81

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

Dist. kilom.	1 ^{re} cl.			2 ^e cl.			3 ^e cl.			STATIONS	
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e		
240	29	55	22	15	16	25	Marseille	491	mixte	soir	
173	21	30	16	11	15	15	Toulon	487	ann.	soir	
47	5	75	4	30	3	15	Cannes	503	omnib.	soir	
16	1	95	1	45	1	10	Nice	485	exp.	soir	
11	1	35	95	75	Villefranche-s-Mer	6 (1)	exp.	soir	485	exp.	soir
9	1	40	80	60	Beaulieu	479	mixte	soir	479	mixte	soir
7	85	65	45	Eze	477	mixte	soir	477	mixte	soir	
5	70	55	35	Monaco	481	direct	soir	481	direct	soir	
2	70	55	35	Monte Carlo	477	mixte	soir	477	mixte	soir	
10	1	20	90	Cabbé-Roquebr.	475	exp.	soir	475	exp.	soir	
19	2	45	1	85	Menton	475	exp.	soir	475	exp.	soir
173	19	15	13	55	Vintimille h. de Rome	475	exp.	soir	475	exp.	soir
					Gènes	475	exp.	soir	475	exp.	soir

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

Dist. kilom.	1 ^{re} cl.			2 ^e cl.			3 ^e cl.			STATIONS	
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e		
173	19	45	13	55	9	65	Gènes, h. de Rome, dép.	482	mixte	soir	
49	2	45	1	85	1	30	Vintimille h. de Paris	482	mixte	soir	
10	1	20	70	55	35	35	Menton	482	mixte	soir	
2	70	55	35	35	Cabbé-Roquebr.	482	mixte	soir	482	mixte	soir
7	85	65	45	45	Monaco	482	mixte	soir	482	mixte	soir
9	1	40	80	60	Beaulieu	482	mixte	soir	482	mixte	soir
11	1	35	95	75	Villefranche-s-Mer	482	mixte	soir	482	mixte	soir
16	1	95	1	45	1	10	Nice	482	mixte	soir	
47	5	75	4	30	3	15	Cannes	482	mixte	soir	
173	21	30	16	11	15	15	Toulon	482	mixte	soir	
240	29	55	22	15	16	25	Marseille	482	mixte	soir	

(1) Le train 5 ne prend à Marseille et aux gares où il s'arrête, entre Marseille et Vintimille, que des voyageurs pour Vintimille et au delà.

(2) Le train 10 ne prend pas aux gares d'arrêt, entre Vintimille et Nice, les voyageurs pour Nice.

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français.
English spoken.
Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

Leçons de Piano. — M^{me} Pauline Cioco.
Rue du Milieu, 16, Monaco.

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT
avec grande terrasse sur la mer

SALON DE CONVERSATION
où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS
en toute saison

TABLE D'HOTE
Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.
CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE
Installation récente des plus complètes
L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains